

**MAÇONNERIE - ESCALIER RUE KENT**

**1.0 QUALIFICATIONS EN MAÇONNERIE**

- 1.1 CONFIER TOUS LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE À UN SEUL ENTREPRENEUR;
- 1.2 L'ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE DOIT POSSEDER UN MINIMUM DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE EN TRAVAUX DE MAÇONNERIE HISTORIQUE;

**2.0 DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DE LA MAÇONNERIE (AVANT LE DÉMANTELLEMENT)**

- 2.1 PRENDRE DES PHOTOS DES CONDITIONS EXISTANTES;
- 2.2 MESURER LA HAUTEUR ET LA PROFONDEUR EXISTANTES DES MARCHES D'ESCALIER ET DES PALIERS. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES RÉFÉRENCES PRIS COMME POINTS DE RÉFÉRENCE NE SERONT PAS ENLÉVÉS;
- 2.3 S'ASSURER QUE LES PIERRES SONT NUMÉROTÉES DE MANIÈRE À POUVOIR ÊTRE RÉINSTALLÉES DANS L'ORDRE ORIGINAL;
- 2.4 NUMÉROTÉER LES CAISSES QUI SERVIRONT À STOCKER LES PIERRES ET DOCUMENTER QUELLES PIERRES SE TROUVENT DANS QUELLES CAISSES;

**3.0 MANIPULATION, PROTECTION ET STOCKAGE DES MATÉRIAUX DE MAÇONNERIE À VALEUR PATRIMONIALE**

- 3.1 VEILLER À CE QUE LES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE SOIENT PROTÉGÉS LORSQU'ILS SONT DÉPLACÉS OU EN COURS DE DÉPLACEMENT; UTILISER DES ADOUCISSEURS POUR PROTÉGER LES BORDURES À TOUT MOMENT LORS DU DÉPLACEMENT DES PIERRES;
- 3.2 NE PAS ÉBRÉCHER LE DESSUS ET LE DEVANT EXPOSÉS DES PIERRES;
- 3.3 SÉCURISER, TRANSPORTER ET STOCKER LES PIERRES DANS DES CAISSES AFIN QUELLES SOIENT DANS LEUR ÉTAT D'ORIGINE POUR LA PHASE DE RECONSTRUCTION;
- 3.4 ASSURER LA PROTECTION DES MURS ET MURETS ADJACENTS EN GRÉS ET LES MURS D'ENTRÉE ENVIRONNANTS AVANT LES TRAVAUX DE DÉMANTELLEMENT;

**4.0 DÉMANTELLEMENT DE LA MAÇONNERIE**

- 4.1 S'ASSURER QUE TOUTES LES ACTIVITÉS DE LEVAGE ET DE GRÈMENT/MONTAGE LIÉES AU DÉMANTELLEMENT DES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE SOIENT EFFECTUÉES PAR UNE PERSONNE QUALIFIÉE;
- 4.2 L'ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE À VALEUR PATRIMONIALE DOIT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR MAINTENIR L'ÉTAT ORIGINAL ET L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE DES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE;
- 4.2.1 VIDER LES JOINTS DE MAÇONNERIE AVANT DE DÉCOLLER LES PIERRES, AFIN D'ÉVITER TOUT DOMMAGE;
- 4.2.2 SI UN ÉLÉMENT DE MAÇONNERIE SE FEND OU SE BRISE, UTILISER UNE APPROCHE D'INTERVENTION MINIMALE POUR LA MÉTHODE DE REMPLACEMENT/RÉPARATION ET LE MATÉRIAU DE LA PIERRE HISTORIQUE, PLUS SOUMETTRE AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR APPROBATION;
- 4.2.2.1 CHOISIR UN MATÉRIAU DE REMPLACEMENT/RÉPARATION CORRESPONDANT À L'EXISTANT.

**5.0 RECONSTRUCTION DE LA MAÇONNERIE**

- 5.1 S'ASSURER QUE TOUTES LES ACTIVITÉS DE LEVAGE ET DE GRÈMENT/MONTAGE LIÉES AUX ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE ET À LA RECONSTRUCTION SONT EFFECTUÉES PAR UNE PERSONNE QUALIFIÉE;
- 5.2 POUR LES ESCALIERS EN GRANIT, L'NBC 2012 EXIGE QUE LES CONTREMARCHES ET LES MARCHES AIENT DES DIMENSIONS UNIFORMES, OU LES CONTREMARCHES NE DOIVENT PAS VARIER DE PLUS DE 3/16" (5 MM) ENTRE LES CONTREMARCHES ADJACENTES ET DE 3/8" (10 MM) ENTRE LES CONTREMARCHES LES PLUS HAUTES ET LES PLUS COURTES DANS UN ESCALIER, DE MÊME LES MARCHES NE DOIVENT PAS VARIER DE PLUS DE 3/16" (5 MM) ENTRE LES MARCHES ADJACENTES ET DE 3/8" (10 MM) ENTRE LES MARCHES LES PLUS PROFONDES ET LES MOINS PROFONDES D'UN ESCALIER;
- 5.3 RECONSTRUIRE LES RAMPES SELON LES MESURES ET L'EMPLACEMENT DOCUMENTÉS D'ORIGINE.

**6.0 SPÉCIFICATIONS DU MORTIER**

- 6.1 MORTIER:
  - 6.1.1 MARCHES D'ESCALIER ET PIERRES DE PALIER EN GRANIT (POUR L'ASSISE ET LE JOINTOIENTMENT FRONTAL);
  - 6.1.1.1 MORTIER PRÉMÉLANGE DE TYPE S; PAS DE PIGMENTATION SUPPLÉMENTAIRE. SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT DU MORTIER POUR LES MÉTHODES ET LE TEMPS DE CURE
- 6.1.2 LIMONS EN GRÈS / MURETS
  - 6.1.2.1 SCOTCHWORTH NEPEAN ET / OU ST-CANUT;
  - 6.1.2.1.1 1 LITRE CIMENT TYPE "PORTLAND FEDERAL WHITE" - 2.5 LITRES "MASON'S & STUCCO LIME" AVEC ADDITIF D'ENTRAÎNEMENT D'AIR - 8 LITRES SABLE NESSBITT - 35ml OXYDE DE FER JAUNE
  - 6.1.2.2 PIERRES ARCHITECTURALES WALLACE :
  - 6.1.2.2.1 1 LITRE CIMENT TYPE "PORTLAND FEDERAL WHITE" - 1 LITRE "MASON'S & STUCCO LIME" AVEC ADDITIF D'ENTRAÎNEMENT D'AIR - 6 LITRES SABLE NESSBITT - 25 ml OXYDE DE FER JAUNE

- 6.2 PROTECTION PENDANT LE PROCESSUS DE CURE :
  - 6.2.1 COUVRIR LES TRAVAUX TERMINÉS ET PARTIELLEMENT TERMINÉS QUI NE SONT PAS FERMÉS OU À L'ABRI À LA FIN DE CHAQUE JOURNÉE DE TRAVAIL;
  - 6.2.1.1 ÉTENDRE LES MEMBRANES 0.5 m AU-DESSUS DE LA SURFACE DE TRAVAIL. INSTALLER FERMEMENT. EMPÊCHER L'OUVRAGE FINI DE SÉCHER TROP RAPIDEMENT;
  - 6.2.2 FOURNIR UNE CURE HUMIDE POUR LES JOINTS DE MORTIER REJOINTS. COUVRIR AVEC DES BÂCHES IMPERMÉABLES. EMPÊCHER LES INTÉMPÉRIES D'ÉRODER LE MATÉRIAU RÉCEMMENT REJOINTÉ;
  - 6.2.2.1 MAINTENIR LES BÂCHES EN PLACE PENDANT AU MOINS 3 JOURS APRÈS LE REJOINTOIENTMENT;
  - 6.2.2.2 VEILLER À CE QUE LE FOND DES BÂCHES PERMETTE À L'AIR D'ATTEINDRE LE MORTIER DANS LES JOINTS;
  - 6.2.2.3 HUMIDIFICATION DE LA TOILE DE JUTE PAR VAPORISATION UNIQUEMENT - VEILLER À CE QU'AUCUN JET DIRECT N'ATTEIGNE LA SURFACE DU MORTIER EN COURS DE CURE. OMBRAGER LES ZONES DE TRAVAIL DES RAYONS DIRECTS DU SOLEIL ET MAINTENEZ CONSTAMMENT UNE HUMIDITÉ ET UNE TOILE DE JUTE.
- 6.3 L'ÉPAISSEUR DES JOINTS D'ASSISE DES MARCHES D'ESCALIER VARIERA EN FONCTION DE L'ÉTAT VARIABLE DU DESSOUS DE CHAQUE MARCHÉ D'ESCALIER;
- 6.3.1 UTILISER DES PAVÉS EN BRIQUES DE BÉTON COMME MATÉRIAUX DE CALE LÀ OÙ NÉCESSAIRE.

**ENLÈVEMENT DU BÉTON - ESCALIER RUE KENT**

**7.0 NORMES DE RÉFÉRENCE**

- 7.1.1 CSA INTERNATIONAL - CSA S350-M1980(R2003), CODE OF PRACTICE FOR SAFETY IN DEMOLITION OF STRUCTURE;

**8.0 DOCUMENTS & ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE**

- 8.1 SOUMETTRE LES DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS CONFORMÉMENT À LA SECTION 01 33 00 - DOCUMENTS & ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE;
- 8.2 SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE DÉMOLITION, D'ÉTAGAGE ET DE CONTREVENTEMENT;
- 8.2.1 FOURNIR LES PLANS D'ÉTAGAGE ET DE CONTREVENTEMENT POUR LES ENLÈVEMENTS, TEL QUE REQUIS PAR LES SECTIONS TECHNIQUES DE LA PRÉSENTE ET AUTREMENT NÉCESSAIRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX. FOURNIR DES DESSINS PRÉPARÉS PAR UN INGÉNIEUR PROFESSIONNEL AUTORISÉ À EXERCER DANS LA PROVINCE DES TRAVAUX;
- 8.2.2 L'INGÉNIEUR EN ÉTAIEMENT DOIT CONFIRMER QUE LES PLANCHERS SUPPORTANT L'ÉTAIEMENT NE SERONT PAS SURCHARGÉS;
- 8.2.3 LES DESSINS D'ÉTAGAGE SOUMIS DOIVENT MONTRER LES CRITÈRES DE CONCEPTION Y COMPRIS:
  1. LOADS AND FORCES ACCOUNTED FOR IN THE DESIGN/LES CHARGES ET LES FORCES PRISES EN COMPTE DANS LA CONCEPTION
  2. LIMITES D'ENLÈVEMENT SUR LES DALLES, COLONNES ET MURS EN BÉTON;
  3. LA SÉQUENCE PROCÉDURALE À SUIVRE POUR L'INSTALLATION DE L'ÉTAIEMENT; ET
  4. PLAQUES DES LISSÉS HAUTES ET BASSES À CHAQUE SUPPORT DE POTEAU OU DE TOUR
- 8.3 FOURNIR UNE LETTRE DE VÉRIFICATION DE L'INSTALLATION DE L'ÉTAGAGE DE LA PART DE L'INGÉNIEUR DE CONCEPTION DE L'ÉTAGAGE CONFIRMANT QU'IL A VISITÉ LE SITE ET VÉRIFIÉ QUE L'INSTALLATION EST CONFORME ET LES DESSINS D'ATELIER RESPECTIFS AVANT LA DÉMOLITION;
- 8.4 FOURNIR LES PROCÉDURES DE DÉMOLITION / ENLÈVEMENT DU BÉTON.

**9.0 ÉTAT DU SITE**

- 9.1 AVISER LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL AVANT DE PERTURBER L'ACCÈS OU LES SERVICES.

**10.0 INSPECTION ET ESSAIS**

- 10.1 FOURNIR AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL UN PRÉAVIS 148 MOINS 48 HEURES POUR L'EXAMEN DES ÉTAPES SUIVANTES :
  - 10.1.1 TOUT LE BÉTON DELAMINÉ IDENTIFIÉ;
  - 10.1.2 LES ENLÈVEMENTS TERMINÉS DANS LES ZONES CONÇUES;
  - 10.1.3 PRÉPARATION DE LA SURFACE COMPLÈTE.

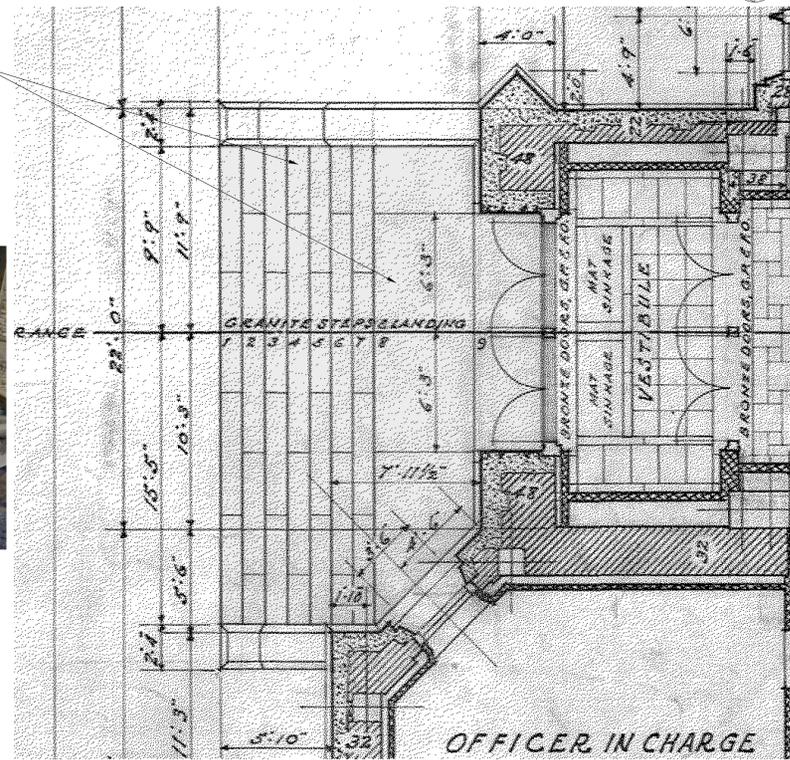
**11.0 PRODUITS**

- 11.1 ÉQUIPEMENT ET MACHINERIE
  - 11.1.1 L'ENLÈVEMENT MASSIF PEUT ÊTRE ENTREPRIS PAR CAROTTAGE ET TRAIT DE SOIE DANS LES LIMITES PRÉVUES AU PLAN. LES ENLÈVEMENTS À PROXIMITÉ DES POUTRES / MURS À CONSERVER DOIVENT ÊTRE ENTREPRIS À L'AIDE DE MARTEAUX-PIQUEURS TEL QUE DÉCRIT CI-DESSOUS.
  - 11.1.2 L'UTILISATION DE MARTEAUX-PIQUEURS POUR LES ENLÈVEMENTS :

- 11.1.2.1 ÉCAILLAGE DU BÉTON DE SURFACE JUSQU'À LA PROFONDEUR DE L'ACIER D'ARMATURE : UTILISER DES MARTEAUX PNEUMATIQUES DE 14kg MAXIMUM.
- 11.1.2.2 BÉTON AU NIVEAU ET AU-DELÀ DE L'ACIER D'ARMATURE : UTILISER DES MARTEAUX PNEUMATIQUES DE 7kg MAXIMUM.
- 11.1.3 SI L'ENLÈVEMENT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ À PARTIR DU DESSOUS DE LA DALLE (SOFT FIT) : UTILISER DES MARTEAUX PNEUMATIQUES DE 7kg MAXIMUM.
- 11.1.3.1 LES MARTEAUX PLUS GRANDS QUE CEUX SPÉCIFIÉS TRANSMETTRONT TROP D'ÉNERGIE DANS LE SUBSTRAT DE BÉTON ET ONT LE POTENTIEL D'ENDOMMAGER LE BÉTON, PROLONGEANT AINSI LES ENLÈVEMENTS NÉCESSAIRES.

**12.0 EXÉCUTION**

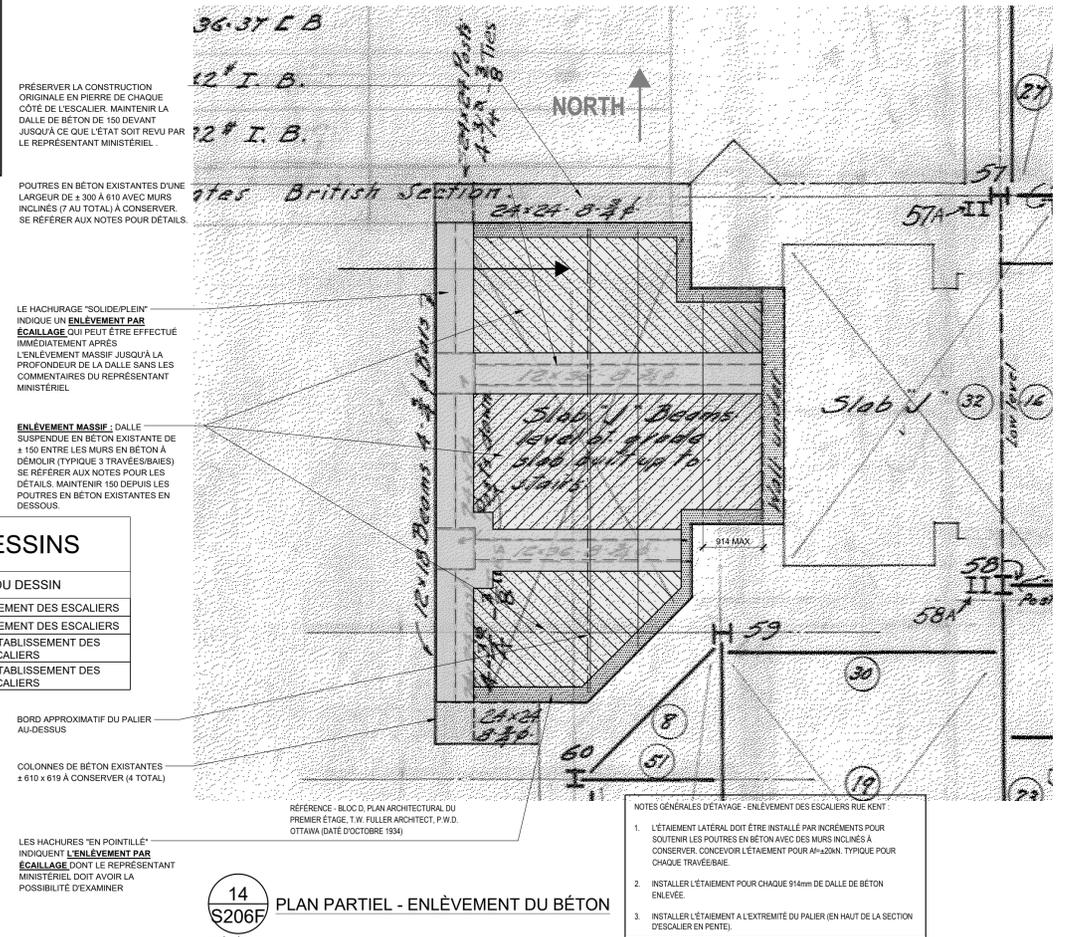
- 12.1 GÉNÉRAL
  - 12.1.1 SCANNER LE DESSUS DE LA DALLE DE BÉTON SUSPENDUE ET NOTER L'EMPLACEMENT DES MURS EN BÉTON EN DESSOUS. PRÉVOIR UN DÉGAGEMENT DE 150 À TOUS LES MURS EN BÉTON SITUÉS EN DESSOUS AFIN DE S'ASSURER QUE LA SURCOUPE N'ENDOMMAGE PAS LES MURS. LE RESTE DE L'ENLÈVEMENT DU BÉTON (À L'INTÉRIEUR DU DÉGAGEMENT DE 150) DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ À L'AIDE D'OUTILS MANUELS.
  - 12.1.2 L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE PROCÉDURE PERMETTANT D'ENLEVER LE BÉTON À PARTIR DU HAUT DE LA DALLE SANS QUE DE GRANDS MORCEAUX DE BÉTON DÉTACHÉS NE TOMBENT DANS LE VIDE SOUS LA DALLE.
  - 12.1.3 AU COURS DE L'AVANCEMENT DE L'ENLÈVEMENT DU BÉTON, L'AGRANDISSEMENT DES ZONES MARQUÉES CI-DESSUS POURRAIT ÊTRE NÉCESSAIRE. OBTENIR L'APPROBATION DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL SUR CES ZONES SUPPLÉMENTAIRES AVANT DE PROCÉDER À L'ENLÈVEMENT.
  - 12.1.4 LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL PEUT EXIGER QUE LE BÉTON SAIN SOIT ÉGALEMENT ENLEVÉ À PROXIMITÉ DES ZONES DE RÉPARATION APPROUVÉES. CELA PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE POUR MINIMISER LE NOMBRE DE PETITES CORRECTIONS OU POUR ÉLIMINER DES SURFACES DE BÉTON NON RÉPARÉES FAISANT SAILLIE DANS LES CORRECTIONS OU POUR ÉTUDIER L'ÉTAT DE L'ACIER.
  - 12.2 ONDUTJ DISSIMULÉ
    - 12.2.1 SCANNER LA DALLE POUR LOCALISER L'EMPLACEMENT DES SERVICES ÉLECTRIQUES ET DE COMMUNICATION DANS LA DALLE AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX D'ENLÈVEMENT.
    - 12.2.2 LES DOMMAGES CAUSÉS AUX CONDUITS DOIVENT ÊTRE SIGNALÉS IMMÉDIATEMENT AU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL
  - 12.3 ENLÈVEMENT DU BÉTON DÉLAMINÉ
    - 12.3.1 UTILISER LES MÉTHODES D'ENLÈVEMENT POUR MINIMISER LES DOMMAGES AU BÉTON SAIN QUI DEMEURE. PRENDRE DES MESURES POUR EMPÊCHER LES DOMMAGES À L'ACIER D'ARMATURE, AUX DRAINS, AUX SERVICES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.
    - 12.3.2 PROLONGER L'ENLÈVEMENT LE LONG DES BARRES D'ARMATURE JUSQU'AU POINT OU 100 mm DES BARRES EXPOSÉES SONT EXEMPTES DE CORROSION.
  - 12.4 1 NE PAS ENLEVER LE BÉTON AU-DELÀ DE CETTE LIMITE, SAUF LÀ OÙ LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL L'AUTORISE.
  - 12.4.2 UNE FOIS LES ENLÈVEMENTS INITIAUX TERMINÉS, SONDER LA SURFACE DE BÉTON ENTOURANT IMMÉDIATEMENT LA ZONE DE RÉPARATION POUR VÉRIFIER S'IL Y A DE LA DELAMINATION LOCALE. EXAMINER LES ZONES DE DELAMINATION SUPPLÉMENTAIRES AVEC LE REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL ET LES ENLEVER SELON LES DIRECTIVES DU REPRÉSENTANT MINISTÉRIEL



RÉFÉRENCE - BLOC D. PLAN ARCHITECTURAL DU PREMIER ÉTAGE, T.W. FULLER ARCHITECT, P.W.D. OTTAWA (DATE DOCTOBRE 1994)

ABRÉVIATIONS DES DONNÉES DE CONCEPTION		TO-ABBR-02
AI	CHARGE AXIALE PONDÉRÉE, kN (+TENSION, -COMPRESSION)	
CI	CHARGE DE COMPRESSION PONDÉRÉE, kN	
CM	CHARGE DE MUR EN MAÇONNERIE, kN/m	
fc	RÉSISTANCE END COMPRESSION DU BÉTON, MPa	
fy	LIMITE ÉLASTIQUE DE L'ACIER, MPa	
M	MOMENT PONDÉRÉ, kN.m	
Mx	MOMENT PONDÉRÉ DANS L'AXE FORT (X-X), kN.m	
My	MOMENT PONDÉRÉ DANS L'AXE FAIBLE (Y-Y), kN.m	
MT	TORSION PONDÉRÉE, kN.m	
Rf	RÉACTION VERTICALE PONDÉRÉE, kN	
RHf	RÉACTION HORIZONTALE PONDÉRÉE, kN	
P	CHARGE PONCTUELLE (NON PONDÉRÉE), kN	
PI	CHARGE PONCTUELLE (PONDÉRÉE), kN	
VI	CISAILLEMENT PONDÉRÉ, kN	
TI	TENSION PONDÉRÉE, kN	

13 S206F PLAN PARTIEL - ENLÈVEMENT DE L'ESCALIER PAS À L'ÉCHELLE



14 S206F PLAN PARTIEL - ENLÈVEMENT DU BÉTON PAS À L'ÉCHELLE

**LISTE DES ABRÉVIATIONS**

TO-ABBR-01

AAB	ANCRAGE ADHÉSIF AU BÉTON, VOIR NOTES GÉNÉRALES	DT	DRAIN DE TOIT	LL	LINTEAU LIBRE
AAM	ANCRAGE ADHÉSIF À LA MAÇONNERIE, VOIR NOTES GÉNÉRALES	DS	DESSUS SEMELLE (TÊTE DE PIEU)	LLH	AILE LONGUE HORIZONTALE
ABA	ABAQUE	DSS	DESSOUS SEMELLE	LLV	AILE LONGUE VERTICALE
ACC	ACCUMULATION	DSSS	DESSUS SEMELLE LONG	LONG	LONGITUDINAL
ADD	ADDITIONNEL, ADDITIONNELLE	DST	DALLE STRUCTURALE	MAX	MAXIMUM
AESS	ACIER APPARENT	DUA	DISTRIBUTION UNIFORME DE L'ARMATURE	MEC	MÉCANIQUE
ALT	ALTERNATIF, ALTERNATIVE, ALTERNÉ	EB	EN BAS	MEZZ	MEZZANINE
AN	ANCRAGE DE LIGNE DE VIE	EH	EN HAUT	MINI	MINIMUM
AMB	ANCRAGE MÉCANIQUE AU BÉTON, VOIR NOTES GÉNÉRALES	EL	ELEVATION	NAE	NON À L'ÉCHELLE
AMM	ANCRAGE MÉCANIQUE À LA MAÇONNERIE, VOIR NOTES GÉNÉRALES	ELEC	ÉLECTRIQUE	OUV	OUVERTURE
ANC	ANCRAGE	ELTS	ÉTATS LIMITES DE TENUE EN SERVICE	PA	POUTRELLE D'ATTACHE
ARCH	ARCHITECTE, ARCHITECTURE	ELU	ÉTATS LIMITES ULTIMES	PAF	PORTE-AFAUX
ARM	ARMATURE	EP	ÉPAISSEUR	PB	PLAQUE DE BASE
ASC	ASCENSEUR	EPTM	ÉPAISSEUR TABLIER MÉTALLIQUE	PF	PIEU FORÉ EN BÉTON
B	BAS	E-S-P	ÉPINETTE-PIN-SAPIN	PL	PLAQUE
BA	BOLLOU D'ANCRAGE	EXIST	EXISTANT	PROF	PROFOND
AEC	BÉTON APPARENT	EXT	EXTÉRIEUR	PT B	POINT BAS
BB1	BARRE BASSE D'INTÉGRITÉ	F	FERME EN ACIER, POUTRE À TREILLIS	PT H	POINT HAUT
BOJ	BARRE BASSE DISTRIBUÉE UNIFORMEMENT	F AR	FACE ARRÈRE	PTL	POUTRELLE EN ACIER
BOC	EXTENSION MEMBRURE INFÉRIEURE	F AV	FACE AVANT	PTLDE	POUTRELLE AU-DESSUS
BD	BORD DE DALLE	FE	FACE EXTÉRIEURE	R	RAYON
BIA	BARRE D'INTÉGRITÉ ADDITIONNELLE	FI	FACE INTÉRIEURE	REQ	REQUIS
BIE	BARRE D'INTÉGRITÉ EXTÉRIEURE	GA	JAUGE	REV	REVISION
BI	BARRE D'INTÉGRITÉ INTÉRIEURE	GA	GALVANISÉ	S	SEMELLE
BT	BORD DE TABLIER	GEN	GÉNÉRAL	SDE	SUSPENTE AU-DESSUS
C	CAMBRURE	GOUJ	GOUJON	SDSS	SUSPENTE AU-DESSOUS
CA	COLONNE EN ACIER	H	HAUT	SEE	SEMELLE EN ESCALIER
CB	COLONNE EN BÉTON	h	ÉPAISSEUR TOTALE ÉPAISSEUR DE DALLE (EXT. ABAQUE)	SEI	SAIF INDICATION CONTRAIRE
c/c	CENTRE À CENTRE	h	HAUT	SIM	SIMILAIRE
CCE	CROCHET CHAQUE EXTRÉMITÉ	HAB	HAUT ET BAS	SLBB	AILE COURTE DOS-À-DOS
CH D	CHAQUE DIRECTION	HAV	HORIZONTAL AU CENTRE	SS	SOUS-SOL
CHD	COLONNE AU-DESSUS	HC	HORIZONTAL CHAQUE FACE	STD	STANDARD
CDSS	COLONNE AU-DESSOUS	HCF	HORIZONTAL CHAQUE FACE	STRUCT	STRUCTURE
CEP	COULÉE EN PLACE	HFE	HORIZONTAL FACE EXTÉRIEURE	SUP	SUPÉRIEUR
CHF	CHAQUE FACE	HFI	HORIZONTAL FACE INTÉRIEURE	SYM	SYMÉTRIQUE
CH	CHAQUE	HOR	HORIZONTAL	TM	TABLIER MÉTALLIQUE
CHP	CHAPITEAU	HT	HAUTEUR	TMB	TABLIER MÉTALLIQUE AVEC BÉTON
CL	LIGNE DU CENTRE	INF	INFÉRIEUR	TMS	TREILLIS MÉTALLIQUE SOUDÉ
CLH	CÔTÉ LONG HORIZONTAL	ING	INGÉNIEUR	TMT	TABLIER MÉTALLIQUE AU TOIT
COL	COLONNE	INOX	ACIER INOXYDABLE	TP	TÊTE DE PIEUX
CONT	CONTINU	INT	INTÉRIEUR	TRANS	TRANSVERSAL
CP	CONTREPLAQUE	INV	INVERSE	TYP	TYPIQUE
CPROJ	COLONNE PROTÉGÉE	JC	JOINT DE CONTRÔLE	UM	UNITÉ MÉCANIQUE
CR	CONNECTION RIGIDE	JD	JOINT DE DILATATION, EXPANSION	VC	VERTICAL AU CENTRE
CRV	COLONNE DE VENT	JR	JOINT DE RUPTURE	VCF	VERTICAL CHAQUE FACE
C.V.	CONTREVENTEMENT VERTICAL	KB	JAMBE DE FORCE	VERT	VERTICAL
C.V.D.	CONTREVENTEMENT AU-DESSUS	K	LONGUEUR DE DÉVELOPPEMENT DES BARRES D'ARMATURE EN TENSION	VFE	VERTICAL FACE EXTÉRIEURE
C.V.DSS	CONTREVENTEMENT AU-DESSOUS	6c	LONGUEUR DE DÉVELOPPEMENT DES BARRES D'ARMATURE EN COMPRESSION	VFI	VERTICAL FACE INTÉRIEURE
DA	DESSUS ACIER	6h	LONGUEUR DE DÉVELOPPEMENT DES BARRES D'ARMATURE EN TENSION AU CROCHET	WSP-S	WSP STRUCTURE
DB	DESSUS BÉTON	lBI	LIT BAS INFÉRIEUR	Z-L	ANGLES DOS-À-DOS
DD	DESSUS DALLE	lBS	LIT BAS SUPÉRIEUR	z	DENSITÉ DU BÉTON
DE	DESSUS	LCC	LONGUEUR DE CHEVAUICHEMENT EN COMPRESSION	z	EQUAL
DEMO	DÉMOLITION	LDC	LONGUEUR DE DÉVELOPPEMENT EN COMPRESSION		
DET	DÉTAL	LDT	LONGUEUR DE DÉVELOPPEMENT EN TENSION		
DI	DIAMÈTRE	LC	LONGUEUR, LONG		
DM	DIAMÈTRE (POUR ÉLÉMENTS NON STRUCTURAUX)	LGN	LONGRINE		
DI	DESSUS MUR	LHI	LIT HAUT INFÉRIEUR		
DP	DRAIN DE PLANCHER	LHS	LIT HAUT SUPÉRIEUR		
DPB	DESSOUS PLAQUE DE BASE	LIG	LIGATURE		

Public Services and Procurement Canada Services publics et Approvisionnement Canada

13 S206F PLAN PARTIEL - ENLÈVEMENT DE L'ESCALIER PAS À L'ÉCHELLE

révisions	description	date
01	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2022/07/07

A detail no. of detail

B location drawing no. sur dessin no.

C drawing no. dessin no.

A

B

C

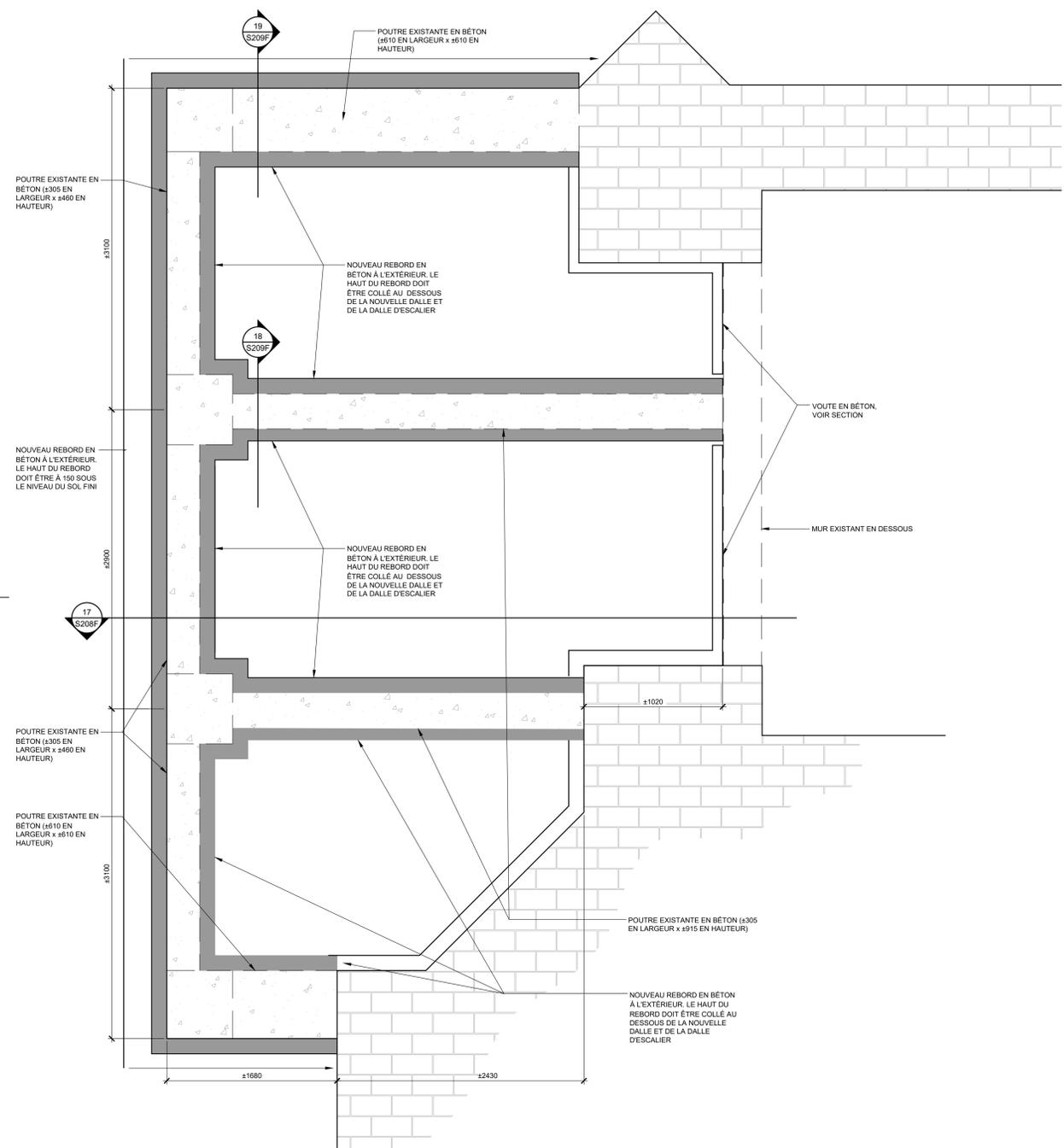
project \_\_\_\_\_ projet \_\_\_\_\_

**DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER DE LA RUE KENT DU BÂTIMENT DE LA JUSTICE**

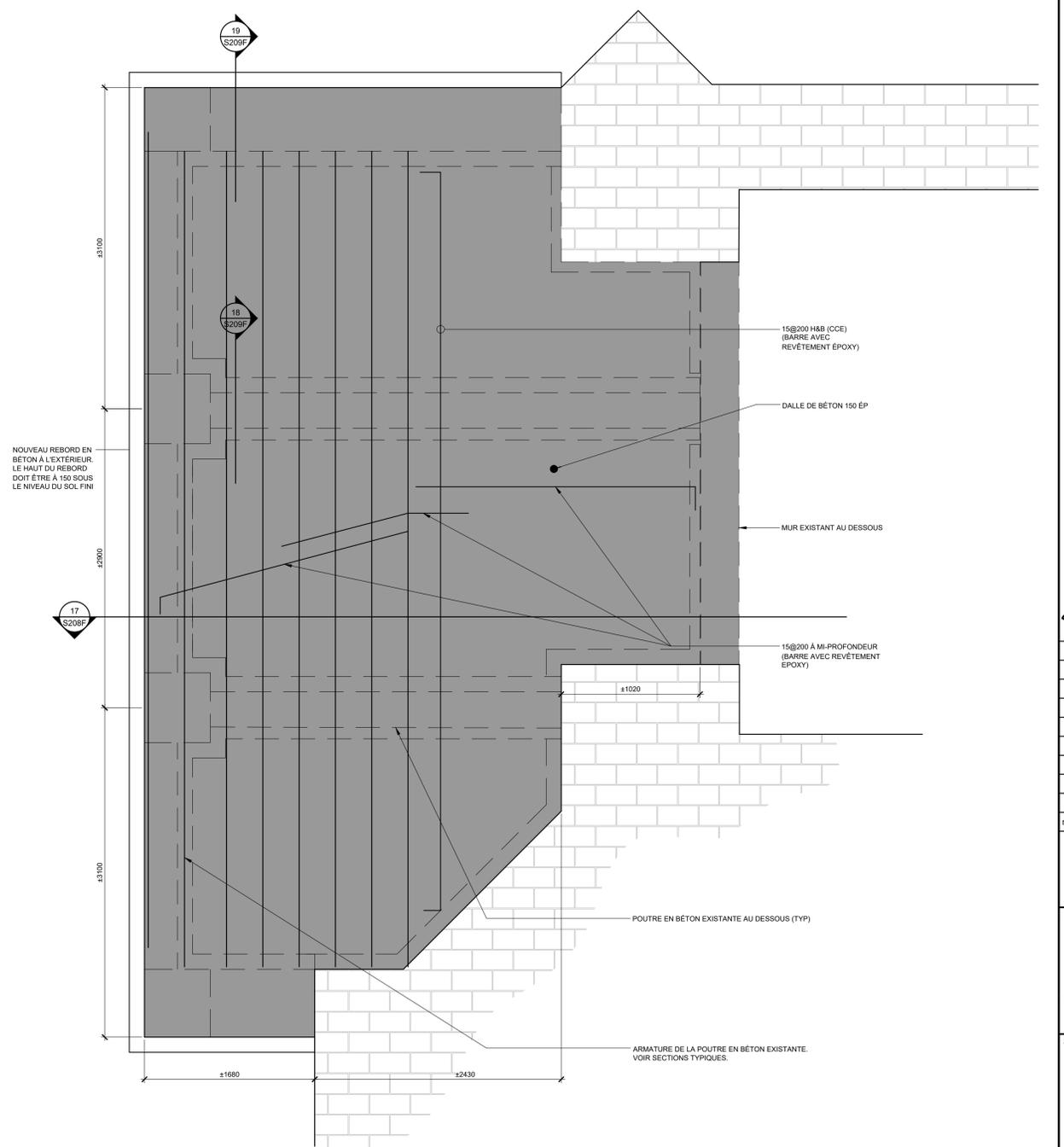
drawing \_\_\_\_\_ dessin \_\_\_\_\_

**RUE KENT - ENLÈVEMENT DES ESCALIERS**

Designed By	Conçu par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Submission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	R.095822.212
Drawing no.	No. du dessin
	<b>S206F</b>



**15**  
**S207F** PLAN DE FONDATION PARTIEL - POUTRES  
PAS À L'ÉCHELLE



**16**  
**S207F** PLAN DE FONDATION PARTIEL  
- ESCALIER ET PALIER  
PAS À L'ÉCHELLE



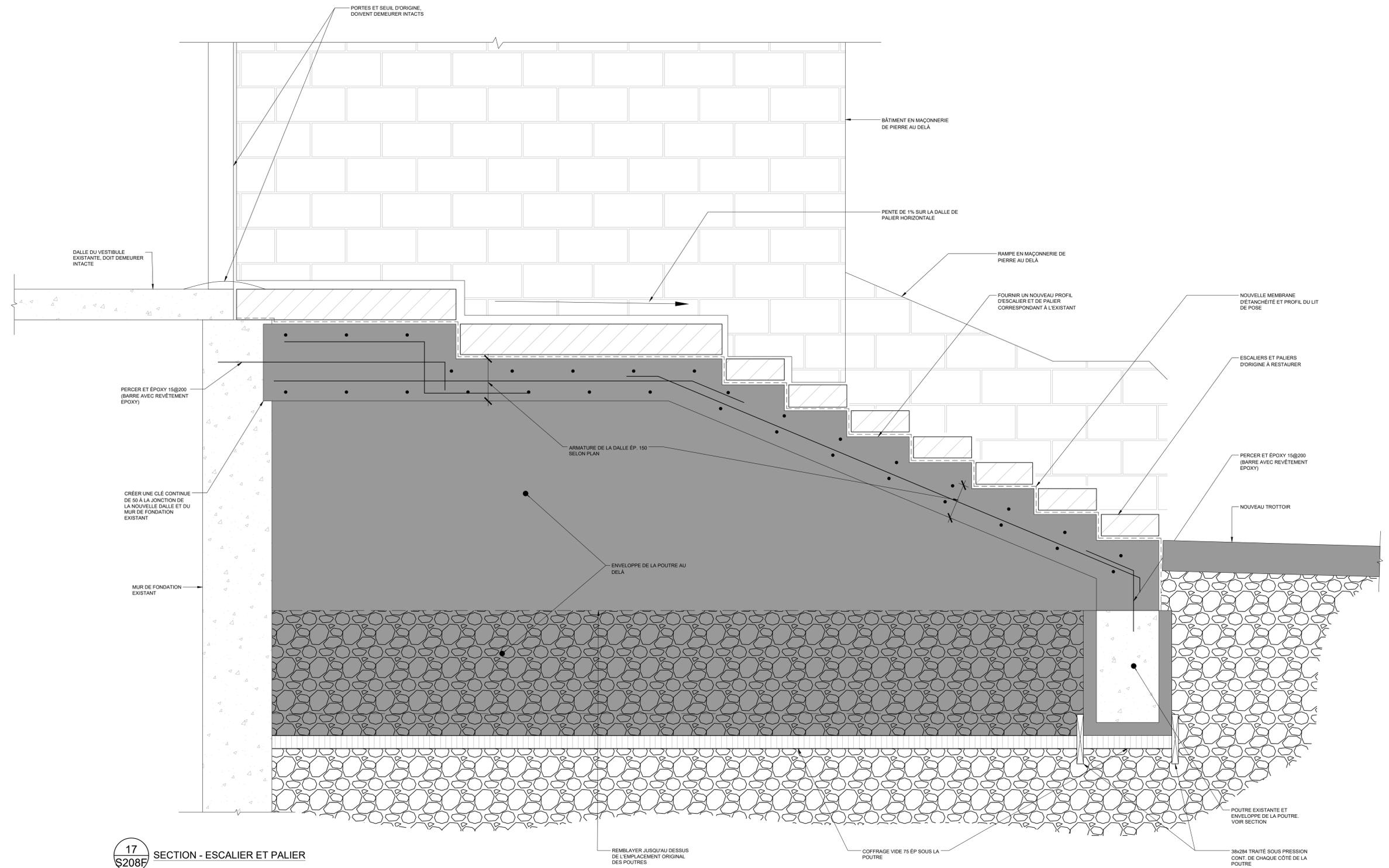
révisions	description	date
01	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2022/07/07

project: **DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER DE LA RUE KENT DU BÂTIMENT DE LA JUSTICE**

drawing: **RUE KENT - ENLÈVEMENT DES ESCALIERS**

Designed By	Conçu par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	R.095822.212
Drawing no.	No. du dessin
	<b>S207F</b>





17 SECTION - ESCALIER ET PALIER  
PAS À L'ÉCHELLE



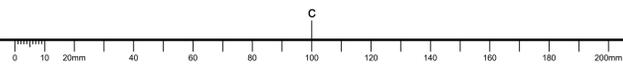
révisions	description	date
01	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2022/07/07

A	detail no. du detail	A
B	location drawing no. sur dessin no.	B C
C	C drawing no. dessin no.	

project  
**DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER DE LA RUE KENT DU BÂTIMENT DE LA JUSTICE**  
project

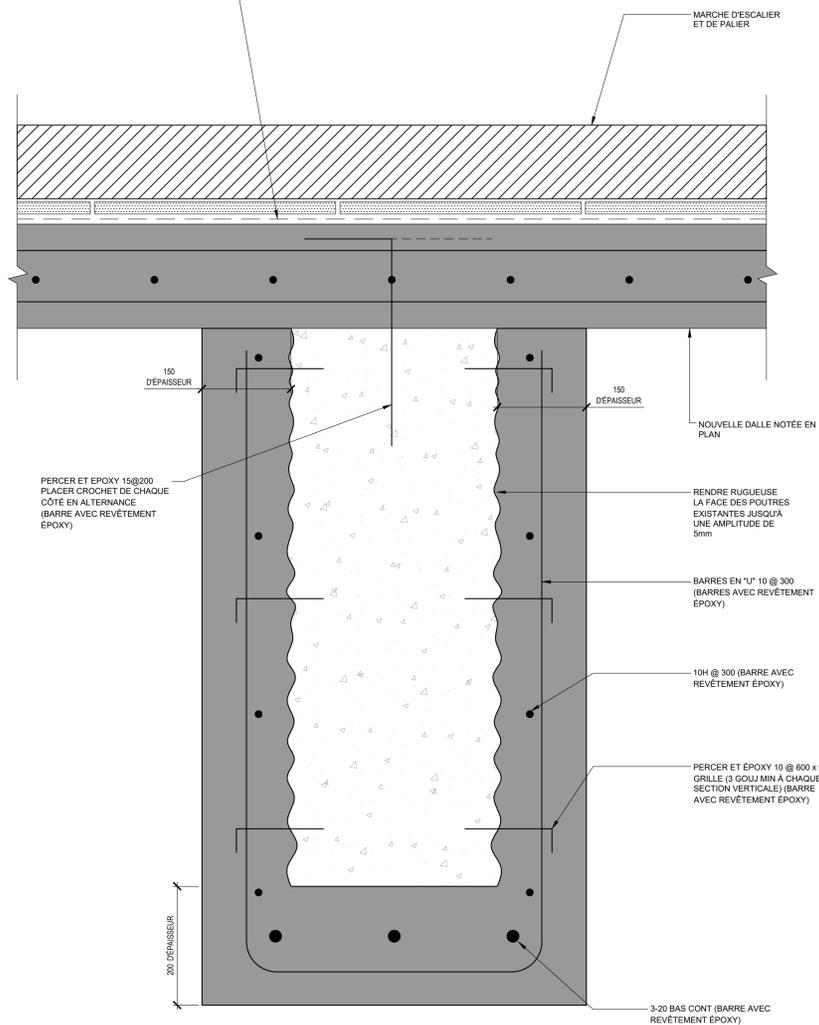
drawing  
**RUE KENT - RÉTABLISSEMENT DES ESCALIERS**  
dessin

Designed By	Conçu par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet R.095822.212
Drawing no.	No. du dessin S208F

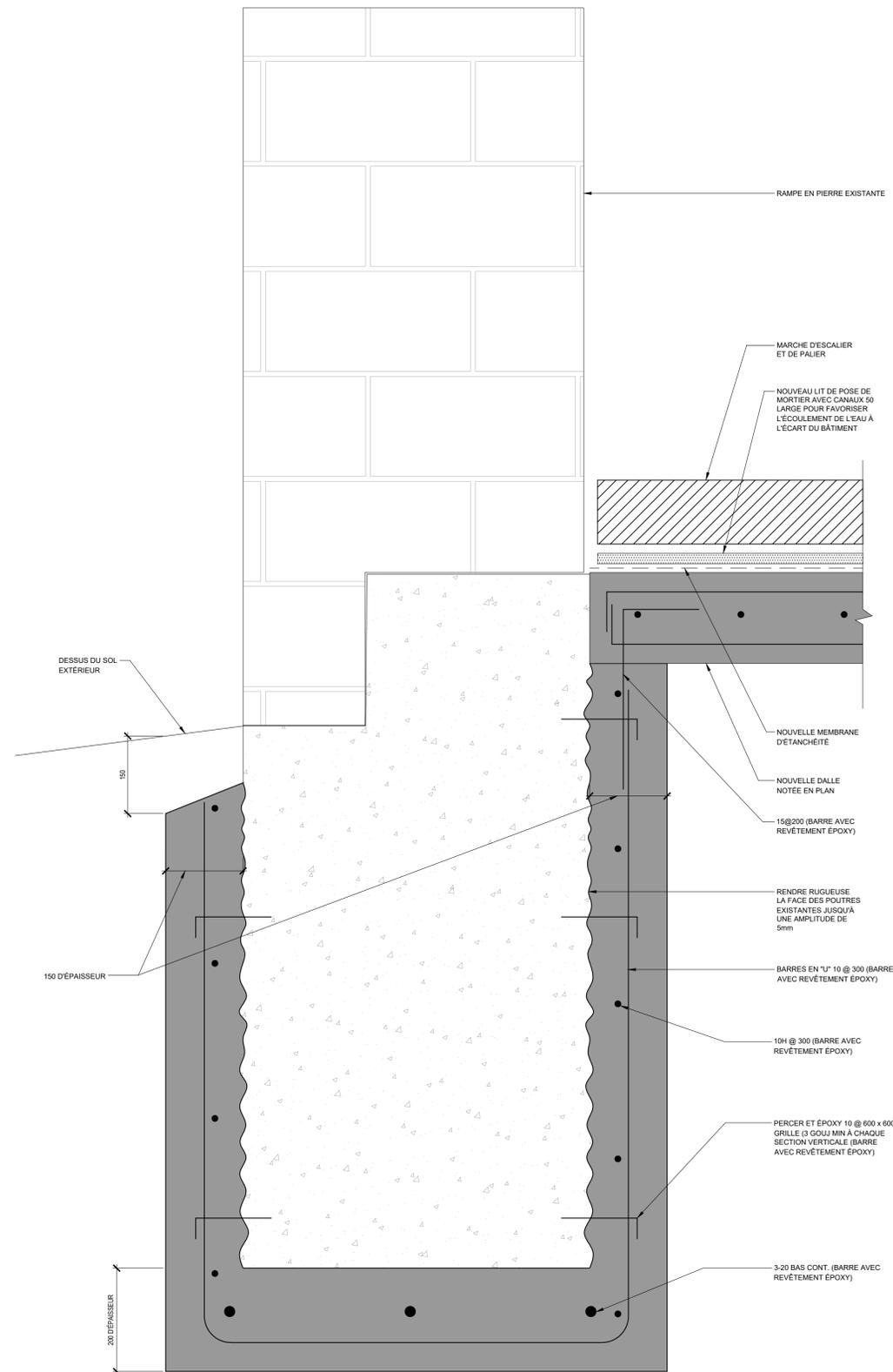




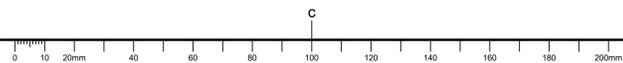
NOUVEAU SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ ENTRE LA NOUVELLE DALLE EN BÉTON ET LE DESSOUS DES MARCHES EN GRANIT PAR L'ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE À VALEUR PATRIMONIALE



18 SECTION - NOUVELLE ENVELOPPE EN BÉTON AUX POUTRES INTÉRIEURES  
PAS À L'ÉCHELLE



19 SECTION - NOUVELLE ENVELOPPE DE BÉTON AUX POUTRES DE RAMPE EN PIERRE  
PAS À L'ÉCHELLE



01	EMIS POUR APPEL D'OFFRES	2022/07/07
----	--------------------------	------------

A	detail no.	A
B	location drawing no.	B
C	sur dessin no.	C
	C	drawing no.
		dessin no.

project  
**DÉMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ESCALIER DE LA RUE KENT DU BÂTIMENT DE LA JUSTICE**  
project

drawing  
**RUE KENT - RÉTABLISSEMENT DES ESCALIERS**  
dessin

Designed By	Conçu par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	2022/07/07 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	R.095822.212
Drawing no.	No. du dessin
	<b>S209F</b>